

URBANISME**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Réf. Dossier : 161/2018

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la **SPRL Bel Immo Concept**
dont les bureaux se trouvent : rue de la Station 47A à 4560 Terwagne

Le terrain concerné est situé rue Suzanne Grégoire à 4041 Vottem
et cadastré Division 6, section, A n°27S.

Le projet consiste en la construction d'un immeuble de 6 appartements et 6 garages,

et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article D.IV.40, al. 3° du CoDT : écart au permis d'urbanisation 193L/08 autorisé en date du 16 mars 2009, à savoir :

- Aménagement de lucarnes dépassant la corniche en façade latérale.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 14h, le vendredi de 9h à 12h uniquement, à l'adresse suivante : Centre administratif « La Ruhe », Service administratif des travaux, place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame **Bodson**, Architecte, téléphone : **04.256.83.11**, mail : ville@herstal.be, dont le bureau se trouve place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19 juillet 2018 au 30 août 2018 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ville@herstal.be

Le délai d'enquête est suspendu du 16 juillet au 15 août, conformément à l'article D.I.16 du CoDT.

A Herstal, le 13 juillet 2018

Le Directeur général,
P. Delhaes

Par le Collège,

Le Bourgmestre,
F. Daerden